

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LAMENTIN**

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
33	33	22

Séance du 31 MAI 2022

L'an deux mille vingt et deux le mardi trente-un mai à dix-huit heures quinze le Conseil Municipal de la Commune de LAMENTIN, s'est réuni à la salle de délibération de la mairie, après convocation légale sous la présidence de Monsieur Jocelyn SAPOTILLE le Maire.

Présents : Monsieur Jocelyn SAPOTILLE le Maire ; M Ephrem GLORIEUX ; Mme Christiane TREIL- ALBON ; M. Bruno FELICIANNE ; Mme Liliane MAXIMIN BAJAZET ; Mme Manuela PETRO-METONY ; M. Rodrigue MOULIN ; Mme Gladys BURAT ; M. Jean-Louis SAINILY ; les adjoints

Mme Anny GENIPA ; M Yvon COMBES ; Mme Sylviane FONDS ; Mme Jacqueline BELFORT ; M. Christian CITADELLE ; Mme Sylvie DAGONIA ; M. Arthur MARICEL ; Mme Patricia VINGADASSALON ; Mme Karine GATIBELZA ; Mme Cindy ARNASSALON ; M Christian BADLOU ; Conseillers Municipaux.

Représentés : M Lucien BEAUZOR par M. Bruno FELICIANNE
M. Richard PROMENEUR par Mme Gladys BURAT

Absents : Mme Clara RIGAH ; M Saturnin FRANCILLONE ; Mme Sonia MERCADIER ; M. Pierre ALBINA ; M Didier MARICEL ; M. José TORIBIO ; Mme Francia ROSAMONT ; M Patrick AJAS ; M Bruno REMI
Mme Annick ABELA ; M. Florent TREIL

DELIBERATION N°2022/05/59

**LA CEREMONIE DE RECOMPENSE DU PRIX DU CONSEIL
MUNICIPAL 2022**

Le baccalauréat est le diplôme qui sanctionne la fin des études secondaires et ouvre l'accès à l'enseignement supérieur.

La réussite à cet examen est une étape cruciale dans le parcours des lycéens et les jeunes lauréats vont s'engager dans un cursus scolaire déterminant pour leur avenir professionnel. Il est donc important pour la collectivité de Lamentin de valoriser et d'honorer les bacheliers Lamentinois pour leurs bons résultats, preuve du travail fournit tout au long de l'année.

Le prix du Conseil municipal 2022 est reconduit comme suit :

- la période d'inscription se déroulera dès l'annonce des résultats du Baccalauréat auprès du service Politique Educative par téléphone et/ou par mail à compter du 05 juillet 2022 ;

- une cérémonie de récompenses sera organisée à la salle des fêtes le mercredi 13 ou 20 juillet 2022 de 17h à 20h. Au cours de celle-ci, des récompenses seront remises aux lauréats de la manière suivante :

- les bacheliers ayant obtenu leur baccalauréat sans mention particulière recevront un chèque cadeau d'un montant de 50,00 €
- les bacheliers ayant obtenu leur baccalauréat avec la mention « Assez bien » recevront un chèque cadeau d'un montant de 70,00 €
- les bacheliers ayant obtenu leur baccalauréat avec la mention « Bien » recevront un chèque cadeau d'un montant de 100,00 €
- les bacheliers ayant obtenu leur baccalauréat avec la mention « Très bien » recevront un chèque cadeau d'un montant de 200,00 €.

Seuls les bacheliers inscrits auprès du service Politique Educative durant la période d'inscription seront récompensés le jour de la cérémonie.

Le budget prévisionnel est le suivant :

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	OBSERVATIONS
Chèques cadeaux	8 000,00 €	-	Demandes de sponsoring pour la remise de récompenses
Collation	2 000,00 €	-	
Régie artistique	1 500,00 €	-	
Achat de pochettes	300,00 €	-	
TOTAL	11 800,00 €		

Le Maire propose d'allouer une somme de 11 800,00 € pour la cérémonie de récompenses du Prix du Conseil municipal 2022.

Le conseil Municipal

Après avoir entendu l'exposé du maire et délibéré ;

DECIDE

ARTICLE 1- D'autoriser le Maire à verser une somme de 11 800,00 € pour la cérémonie de récompenses du Prix du Conseil municipal 2022.

ARTICLE 2 : De donner pouvoir au Maire pour signer tous actes et documents, accomplir toutes formalités administratives et financières pour mener à bien l'exécution de la présente.

ARTICLE 3 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la date de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat

Adoptée à l'unanimité

Pour extrait conforme, rendu exécutoire,

Le Maire,



Jocelyn SAPOTILLE